

COALITION CANADIENNE DES ARTS – QUESTIONNAIRE
Parti libéral du Canada

***Avant-propos:** le Parti libéral du Canada dévoilera ses propositions précises quand il aura rendu public le volet culturel de son programme électoral. En répondant à vos questions, nous désirons souligner les orientations décisives que nous avons l'intention de prendre.*

Q. Le Conseil des arts du Canada est essentiel pour la vitalité et la pérennité des pratiques artistiques. La Coalition canadienne des arts a depuis longtemps demandé à ce que les crédits du Conseil soient portés à 300 millions de dollars. Quelles sont les intentions de votre parti en ce qui concerne le financement du Conseil des arts du Canada pour les quatre prochaines années ?

Le Parti libéral du Canada reconnaît le rôle clé que joue le Conseil des arts du Canada en matière de stimulation et de promotion de l'étude et de la diffusion des arts et en matière de développement et de promotion de nos artistes, de nos créateurs et de leurs œuvres. Nous comprenons aussi l'imputabilité du Conseil face aux milieux culturels et artistiques, au public et au gouvernement et respectons scrupuleusement l'indépendance du Conseil face au gouvernement.

Par conséquent, le Parti libéral du Canada est d'avis que le Conseil doit être renforcé. Afin d'assurer ceci, il sera approprié de réfléchir aux niveaux des crédits fédéraux du Conseil, à son rôle, ainsi qu'à son imputabilité. Par ailleurs, il conviendra d'étudier ce qui se fait ailleurs, notamment au Royaume-Uni, dont s'inspire le modèle canadien.

Q. L'accès au marché international est fondamental pour le secteur artistique. Comment votre parti prévoit augmenter l'accès à ce marché pour les artistes canadiens et leurs œuvres ?

Notre pays fourmille de talents qui reflètent nos cultures autochtones, nos deux réalités linguistiques distinctes et notre multiculturalisme. Les Canadiens sont fiers des réalisations de nos artistes, qui sont un puissant levier de promotion de notre fierté nationale et de la réputation internationale du Canada. Les artistes canadiens sont importants tout à la fois en formant et représentant les faces diverses de l'identité de notre pays.

Mais le marché culturel canadien est relativement modeste, même s'il couvre un vaste territoire géographique. L'amélioration de l'accès aux œuvres canadiennes par les publics de chez nous et de l'étranger est un grand défi, mais qui peut être atteint par des politiques culturelles solides. Pour relever ce défi, le gouvernement fédéral doit pleinement jouer son rôle de facilitateur des arts et de la culture. Il doit mieux et davantage aider nos créateurs à promouvoir leurs œuvres et à ouvrir de nouveaux marchés à l'aide, notamment, de tournées, de festivals, de spectacles et d'expositions partout au Canada et à l'étranger.

Le présent gouvernement conservateur n'a pas joué son rôle de facilitateur des arts et de la culture. Il a réduit, ou carrément aboli, les programmes d'exploration des marchés et éliminé tous les postes d'attachés culturels dans nos ambassades, mettant ainsi fin à la diplomatie culturelle canadienne.

Sous un gouvernement libéral, le Canada sera un leader du développement des marchés culturels au Canada et à l'étranger, par l'entremise du Conseil des arts du Canada et de programmes ministériels ciblés.

Q. Les industries culturelles produisent du contenu de très haute qualité accessible par une grande diversité de média. À travers le temps, le Canada a utilisé une variété de mécanismes pour encourager la présence de contenu canadien (règlementation, droit d'auteur, etc.), lesquels doivent maintenant s'adapter au monde numérique. Comment votre parti entend-il moderniser et renforcer les politiques en soutien à la création, à la diffusion et à l'accès du contenu canadien ?

Le Parti libéral du Canada est parfaitement conscient du fait qu'il faut adapter les politiques culturelles canadiennes aux défis du jour et anticiper le mieux possible les défis et les occasions de demain. Les nouvelles technologies numériques offrent de formidables occasions en matière de création et de consommation de produits culturels; elles offrent aussi aux Canadiens de nouvelles occasions d'accéder à des œuvres provenant du monde entier et de collaborer avec leurs auteurs. Pour maximiser ces avantages, il nous faut d'abord travailler sérieusement à surmonter les obstacles liés à la révolution numérique. Si l'on ignore ces obstacles, la création culturelle de chez nous régressera plutôt que de progresser, de même que l'aptitude des Canadiens à la découvrir et à en jouir.

Le gouvernement conservateur se contente de ne rien faire pour adapter les politiques culturelles canadiennes à cette révolution technologique : il persiste à ignorer nos priorités changeantes et nos institutions culturelles nationales, jusqu'à menacer la survie de ces dernières. Le manque d'investissements dans les infrastructures culturelles physiques et humaines nuit gravement à nos communautés culturelles et à l'aptitude de notre secteur artistique à croître et à se développer. Un gouvernement libéral tentera sérieusement de pallier les mauvaises décisions des Conservateurs.

Au cours des dernières années, nous avons rencontré un grand nombre de membres, d'acteurs, d'institutions et d'industries du monde des arts et de la culture. Une de leurs principales priorités est l'amélioration du soutien apporté à la création, à la diffusion et à l'accès au contenu canadien, ce qui entraîne le besoin de revoir nos lois et nos règlements de manière à garantir qu'elles sont bien modernisées et adaptées au nouvel environnement culturel et artistique canadien.

Il faut revoir la *Loi sur la radiodiffusion* et la *Loi sur le droit d'auteur*, étant entendu que les règles de contenu canadien sont un instrument essentiel pour appuyer le succès des

écrivains, compositeurs, producteurs et artistes, tout comme la révision du mandat et du financement de la SRC (voir notre réponse à la question suivante). La *Loi sur la radiodiffusion*, qui date de 1991, ne mentionne même pas la technologie numérique, qui n'en était qu'à ses premiers balbutiements au début des années 90. La *Loi sur le droit d'auteur* actuelle prévoit une révision de ses effets cinq ans après sa mise en œuvre (en 2017). Commencer cette revue sans délai nous permettra de mesurer la nature et l'ampleur des conséquences de la Loi sur les industries culturelles, et d'en venir à une compréhension commune de la situation et des grandes tendances, tant au Canada qu'à l'étranger : cela nous permettra d'être prêt, dès 2017, à procéder aux changements les plus bénéfiques pour le secteur canadien des arts et de la culture.

Un gouvernement libéral assumera donc un rôle de leadership et entamera sans tarder, avec toutes les parties concernées, et en toute transparence, des consultations préliminaires concernant l'examen des deux lois.

Q. Au fil des dernières années, les différentes sources de revenu de la Société Radio-Canada se sont considérablement érodées. Aujourd'hui, la capacité de la société d'état à rendre compte de la diversité régionale du Canada et à refléter sa diversité culturelle – deux éléments importants de la mission de Radio-Canada – s'en trouve compromise. Quelles sont les intentions de votre parti en ce qui concerne l'avenir de de notre diffuseur public et de son financement ?

Peu de pays ont davantage besoin d'un diffuseur public que le Canada. La SRC/CBC produit et diffuse davantage de contenu national que tous les diffuseurs privés réunis. Elle offre aux talents locaux un tremplin irremplaçable. Sur les ondes canadiennes, sa voix et ses images nous fournissent la plus grande partie de notre information internationale. Dans ce pays grand comme un continent, Radio-Canada est le seul diffuseur dont le mandat l'oblige à offrir une programmation qui reflète la diversité du pays et ses deux langues officielles. Au Québec et ailleurs au Canada, notre diffuseur public sert admirablement la cause du français. Au Canada anglais, il porte une voix, une vision et une culture différentes de celles de nos très présents voisins du Sud. Et partout, il soutient les langues et les cultures autochtones. Voilà pourquoi neuf Canadiens sur dix affirment utiliser au moins un des services du diffuseur public.

Les Conservateurs ont gravement réduit le soutien du gouvernement à la SRC. Sous le régime conservateur, la dépendance de la SRC aux revenus publicitaires est devenue démesurée (40% de l'ensemble des revenus).

Pour que la SRC puisse jouer son rôle essentiel, la vision libérale comprend les initiatives suivantes :

- annuler les coupures budgétaires de 115 millions de dollars imposées à la SRC et réinvestir dans cette dernière en lui allouant un financement pluriannuel stable et prévisible;

- en consultation avec la SRC, établir un Protocole qui établisse clairement les objectifs que le diffuseur public devra atteindre dans les limites de son financement pluriannuel;
- dans le cadre du Protocole, exiger que la programmation de la SRC présente un contenu majoritairement canadien et suffisamment varié pour répondre aux besoins des divers publics canadiens, y compris des peuples autochtones; cette programmation devra respecter la spécificité des marchés francophones et anglophones, qui ont des contextes, des dynamiques et des conditions de succès qui leur sont propres;
- revoir la procédure de nomination des membres du Conseil d'administration et du chef de la direction de la SRC pour garantir l'indépendance et la compétence de ces derniers;
- mettre le CRTC et le Vérificateur général à contribution pour garantir l'imputabilité de la SRC envers les contribuables.

Q. Souhaitez-vous partager d'autres aspects de votre plateforme électorale qui sont liés aux arts et à la culture ?

Le Parti libéral du Canada considère que pour assurer la vigueur et la croissance de l'économie, il est important d'investir dans les infrastructures. Il faut notamment investir dans les infrastructures culturelles afin de favoriser la créativité des artistes et l'accès du public à leurs œuvres; il faut moderniser nos installations vieillissantes pour pouvoir profiter des nouvelles technologies numériques.

Pour stimuler la créativité, il est essentiel d'instaurer des mesures fiscales qui aident nos artistes et nos créateurs à disposer de revenus plus stables et plus conséquents. En collaboration avec les provinces, il convient de leur prodiguer la formation nécessaire pour préparer plusieurs d'entre eux à devenir des entrepreneurs efficaces dans le nouvel environnement numérique. En outre, un gouvernement libéral évaluera le niveau de ressources dont aura besoin la Commission du droit d'auteur du Canada pour s'acquitter de son mandat dans des délais raisonnables.

Il existe beaucoup d'autres domaines dans le secteur des arts et de la culture dans lesquels le gouvernement fédérale a un rôle à jouer. Dans le secteur audiovisuel, par exemple, il y a un besoin de mieux soutenir Téléfilm Canada, l'Office national du film et le Fonds des médias du Canada.

Dans le domaine du patrimoine, nous appuierons Bibliothèque et Archives Canada, nos musées et les initiatives de préservation de notre patrimoine bâti et de nos sites naturels, et examinerons des mesures de stimulation de la philanthropie et des investissements privés dans l'art et la culture.

Enfin, un gouvernement libéral, comprenant la valeur de Statistique Canada comme source de fortes données empirique, rétablira la version longue du recensement pour garantir que l'élaboration de politiques et la prise de décisions, qui affectent les Canadiens chaque jour, soient fondées sur des faits probants.